



# CONVENTION DE PARTENARIAT

[ Place de marché territoriale ]

**Utilisation de la solution de commercialisation en ligne « Open System »**

Entre

**ESTEREL COTE D'AZUR**

**agence de développement et de promotion touristique**

*(Association « Estérel Côte d'Azur - Pays de Fayence » Loi 1901)*

**Adresse** : 65, rue Isaac Newton, Technoparc Epsilon 1 - bâtiment H - 83700 Saint-Raphaël,

Représentée par son directeur, Monsieur Régis COURVOISIER, et ci-après dénommée l'Agence,

D'une part,

Et \_\_\_\_\_

Domicilié à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Représenté par \_\_\_\_\_

en qualité de \_\_\_\_\_

D'autre part.

## Il convient de rappeler que

Conformément à la loi du 13 juillet 1992, l'agence Estérel Côte d'Azur est autorisée à commercialiser tout produit touristique sur les territoires Var Estérel et Pays de Fayence (14 communes de l'Est Var), et dans d'autres communes du Var ou des Alpes Maritimes ; tel que cela est prévu dans les Statuts de l'association.

SIRET

Garantie financière

Nom de la compagnie d'assurance

AUTORISATION DE COMMERCIALISER

452.558.612.000.35 APE : 9499Z

APS – 6 rue Villaret de Joyeuse – 75017 Paris

GENERALI FRANCE

IM0831200011

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

**Préambule :**

L'agence de développement Estérel Côte d'Azur a investi dans une plateforme de commercialisation de type « place de marché », élaborée par la société Alliance Réseaux et baptisée « Open System », qui permet la mise en marché des prestataires touristiques locaux.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente convention qui fixe les conditions d'utilisation de la solution de commercialisation en ligne « Open System ».

**TITRE I : OBJET DE LA CONVENTION**

Les Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne « Open System » ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire bénéficie de l'accès aux services en ligne proposés par l'agence Estérel Côte d'Azur et ses Offices de Tourisme adhérents.

Toute inscription au service est subordonnée au respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne « Open System ».

Le Prestataire reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne et déclare les accepter sans réserve.

**TITRE II : CONDITIONS D'ADHESION**

L'adhésion à l'association est soumise à cotisations (cf. barème des cotisations 2018 en annexe 1) pour tous les prestataires souhaitant utiliser la solution « Open System » et bénéficier des autres services de l'agence Estérel Côte d'Azur, en matière de promotion en ligne notamment.

**1. DESCRIPTION DU SERVICE**

L'agence Estérel Côte d'Azur met à la disposition des Prestataires d'hébergement et des loisirs une solution pour la mise en ligne de leurs offres de services et de leurs disponibilités, actualisables en temps réel.

Les principaux services offerts par la solution « Open System » sont les suivants :

**➔ Pour les Internautes :**

- Accès aux disponibilités et réservation directe des offres proposées par les professionnels du tourisme du territoire Estérel Côte d'Azur,

**➔ Pour les Prestataires :**

- Accès à une solution logicielle de commercialisation « Open System » adaptée en fonction de votre secteur d'activités,
- Activation des passerelles à ce jour actives pour les hébergements déjà équipés d'un outil compatible avec l'Open System (cf. liste des logiciels compatibles : [http://bit.ly/Passerelles\\_OpenSystem](http://bit.ly/Passerelles_OpenSystem) ),
- Mise en ligne d'information sur les hébergements et les loisirs,
- Mise en ligne des disponibilités actualisables et réception des pré-réservations ou réservations des prestations,
- Paiement en ligne des prestations souscrites ou réservées par les Internautes,
- Mise en ligne des offres et prestations sur le site Internet portail du territoire <https://www.esterel-cotedazur.com/> , ainsi que sur ceux des Offices de Tourisme qui le souhaitent. Ces offres et prestations peuvent être sèches ou packagées, par le prestataire lui-même ou par l'Agence Estérel Côte d'Azur

**L'ensemble ci-après dénommé le « Service ».**

### Ventes des séjours packagés sur la place de marché

Les prestataires inscrits dans la démarche de production de séjours packagés, à destination des clientèles individuelles - proposés par l'agence Estérel Côte d'Azur - pourront désormais commercialiser leurs offres via la place de marché.

Les offres de séjour seront donc prochainement réservables et payables en ligne exclusivement sur l'Open System.

L'agence Estérel Côte d'Azur met en ligne le séjour contractualisé avec le prestataire grâce à un outil dédié, « Open coup de cœur ». Toutes les composantes du séjour y sont renseignées : descriptif, visuels, date de validité...

Le séjour thématique sera connecté au planning du produit concerné (chambre double, appartement ...) renseigné par le prestataire dans l'« Open System ». La disponibilité du séjour interroge donc directement le stock de ce produit.

Le client peut ainsi réserver et payer en ligne son séjour.

Les offres de séjours seront accessibles dans un onglet spécialement dédié du site de réservation [www.reservation.esterel-cotedazur.com](http://www.reservation.esterel-cotedazur.com) Cette fonctionnalité sera opérationnelle courant Avril 2018.

## 2. CONDITIONS D'ACCES A LA PLACE DE MARCHE

Notre modèle économique de place de marché, avec un panier et un paiement unique, repose sur une solution de paiement dénommée « **One Shot Pay** ».

Documentation complète : [http://documentation.open-system.fr/paiement/presentation\\_one\\_shot\\_pay.pdf](http://documentation.open-system.fr/paiement/presentation_one_shot_pay.pdf)

Il s'agit d'une banque, à laquelle **la souscription du service bancaire en ligne « One Shot Pay » est obligatoire pour le Prestataire.**

Elle permettra notamment de répartir et reverser automatiquement les montants à chaque prestataire concerné par un paiement client, en ligne.

Le client bénéficie de ce paiement unique pour finaliser son panier multi-produits. Le Prestataire perçoit directement, via un virement SEPA, le règlement de son produit.

Principes et conditions de souscription spécifiques :

- Pas de frais de frais d'ouverture / pas d'abonnement
- Pas de souscription préalable d'un contrat de vente à distance avec une banque
- Solution compatible avec toutes les banques de l'Espace Unique Européen
- Tableaux de bord sécurisés de suivi des paiements reçus par le prestataire, et des virements
- Sécurité : 3DSecure et plateforme PCI-DSS
- Réception des paiements par virement, directement sur votre compte bancaire
- Frais de services de paiement de 1,5%

🔄 Le service bancaire One Shot Pay, permettra le versement au Prestataire, du montant du produit réservé par le client, commission automatiquement déduite (cf. article 9)

## 3. PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES PRESTATAIRES EQUIPES D'UN LOGICIEL DE COMMERCIALISATION

1. Transmission des données d'inscription
2. Acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation
3. Suivi de la procédure d'activation de la passerelle avec le référent de l'agence Estérel Côte d'Azur

4. Activation de la connexion à votre logiciel de commercialisation (web-planning) via une passerelle, liste des solutions compatibles avec l' « Open System » [http://bit.ly/Passerelles\\_OpenSystem](http://bit.ly/Passerelles_OpenSystem)

#### 4. PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES PRESTATAIRES NON EQUIPES D'UN LOGICIEL DE COMMERCIALISATION (ou passerelle de connexion avec votre web-planning non compatible)

##### 4-1. Procédure

1. Transmission des données d'inscription
2. Acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation
3. Réception des identifiants de connexion (login + mot de passe) par e-mail
4. Formation à l'utilisation de l'outil Open System par le référent de l'agence Estérel Côte d'Azur
5. Création de votre compte Open Pro, avec l'aide d'Estérel Côte d'Azur, vous permettant de gérer vos données (descriptif, offres, tarifs, planning ...)

Pour pouvoir utiliser les services en ligne, vous devez obligatoirement avoir accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne.

##### Sincérité des informations :

Lors de la procédure d'inscription au Service et de mise à jour des données, vous vous engagez expressément à indiquer des informations exactes, complètes, sur vous-même et sur le contenu, la description, le prix et la disponibilité de vos offres de prestations.

La saisie de l'ensemble des informations spécifiques est réalisée par le Prestataire lui-même.

La partie « descriptif + caractéristiques » du bien disponible à la vente pourra faire l'objet d'un accompagnement préalable pour sa rédaction par l'agence Estérel Côte d'Azur avant apparition définitive sur les sites Internet.

##### 4-2. Comptes Open Pro

###### Utilisation du compte

A l'issue de la procédure d'inscription, vous recevrez vos identifiants de connexion.

Ces identifiants vous permettent d'accéder à votre compte « **Open Pro** » à partir duquel vous pouvez ajouter les données et les informations que vous souhaitez rendre accessibles aux Internautes.

Le Prestataire s'engage à mettre à jour sans délai ses identifiants personnels (nom, adresse e-mail, téléphone, etc. ) ainsi que les informations relatives à la disponibilité de ses offres, afin de maintenir un niveau de service optimal.

Il vous est recommandé de vérifier systématiquement l'exactitude de toutes les données et informations mises en ligne et relatives à vos offres, en consultant le/ les sites après chaque mise à jour de vos Données par l'intermédiaire de votre compte « Open Pro ».

###### Authentification et sécurité des Prestataires

Les identifiants de connexion sont strictement personnels et confidentiels et ne devront pas être communiqués ni partagés avec des tiers. En aucun cas, Estérel Côte d'Azur ne saurait être responsable de la perte de ses identifiants de connexion par le Prestataire.

Le Prestataire sera seul responsable de l'utilisation de ses identifiants de connexion par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte, qu'elles soient frauduleuses ou non. Il garantit l'agence Estérel Côte d'Azur contre toute demande à ce titre.

Par ailleurs, l'identité des personnes accédant aux services en ligne ne peut être vérifiée, de ce fait, l'agence Estérel Côte d'Azur ne saurait être responsable d'usurpation de l'identité d'un Prestataire. Si le Prestataire a des raisons de penser qu'une personne utilise ses identifiants de connexion ou son compte, il devra en informer immédiatement l'agence.

### TITRE III : DROITS ET REGLES D'USAGE

#### 5. DROITS D'UTILISATION DU SERVICE

Le Prestataire assume l'entière responsabilité des Données qu'il met en ligne et s'engage à se conformer aux lois applicables et notamment celles relatives à l'utilisation, la communication et la diffusion d'informations sur Internet.

Le Prestataire s'engage à ne pas diffuser de données ou contenus ou informations contraires à la Loi applicable et notamment de nature à induire en erreur les consommateurs sur la nature, le prix et les caractéristiques des prestations et services proposés.

Le Prestataire s'engage à respecter les droits d'autrui, et notamment :

- Les droits de la personnalité
- Les droits de la propriété intellectuelle
- D'une manière générale, les droits des personnes et des biens.

Le Prestataire s'interdit l'envoi ou la transmission de toute forme de message non sollicité pouvant être interprété comme une publicité, ainsi que l'envoi de tout message généré par une liste de diffusion dans laquelle le destinataire n'a pas spécifiquement demandé de figurer.

Le Prestataire s'engage et atteste, par la présence convention, être en conformité avec les Lois :

- Fiscales et sociales en vigueur
- Les règles locales d'urbanisme
- Les déclarations d'usage en Mairie

#### Droit de retrait et de suppression

L'agence Estérel Côte d'Azur ou toute personne ou entité désigné par lui, seront en droit de retirer, de supprimer toutes données mises en ligne par le Prestataire qui violeraient les présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne et plus généralement les lois applicables.

#### 6. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX INTERNAUTES DES PAYS ETRANGERS

Compte tenu du caractère mondial du réseau Internet, vous acceptez que les offres de prestations mises en ligne par l'intermédiaire de la solution de commercialisation en ligne « Open System » soient accessibles dans le monde entier. En conséquence, un Internaute étranger peut être amené à effectuer une réservation et un paiement.

Dans cette hypothèse, vous acceptez de vous conformer aux lois applicables en matière de transmission de données personnelles vers la France ainsi qu'aux dispositions d'ordre public relatives au droit de la consommation en vigueur dans le pays de l'Utilisateur.

Il vous appartient le cas échéant d'exclure dans vos Conditions Particulières la possibilité pour un ressortissant étranger (hors Union Européenne) de bénéficier de toute ou partie de vos offres de prestations.

#### 7. REGLES D'USAGE DU RESEAU INTERNET

Le Prestataire déclare accepter les caractéristiques et les limites d'Internet et, en particulier, il reconnaît :

- Avoir connaissance de la nature du réseau Internet et, en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données et informations,

- Que les données circulant sur Internet ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels,
- Que la communication par le Prestataire à des tiers de ses identifiants et, d'une manière générale, de toute information jugée par le Prestataire comme confidentielle, se fait à ses risques et périls,
- Qu'il appartient au Prestataire de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des virus,
- Que les données et/ou informations circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété.

**D'une manière générale, le Prestataire est seul responsable de l'ensemble des données, du contenu rédactionnel et/ou informations qu'il met en ligne, diffuse et transfert en vue d'être publié sur le site de l'agence Estérel Côte d'Azur et ceux des Offices de Tourisme adhérents.**

## 8. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES DES UTILISATEURS

Le Prestataire sera seul responsable des données personnelles qui lui seront communiquées par les Internautes et fera son affaire de la déclaration légale de ses traitements à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) et le cas échéant des mises en conformité de ses traitements de données personnelles au regard de la loi applicable.

Les informations personnelles des Internautes ne pourront être réutilisées par le Prestataire sauf si la loi l'autorise. En aucun cas ces données ne pourront être communiquées à des tiers.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les Internautes disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

## 9. MODALITES FINANCIERES

### 9-1. Commissionnement des ventes depuis le site de l'agence Estérel Côte d'Azur

<https://reservation.esterel-cotedazur.com/>

Pour **toutes les ventes provenant du site Internet de l'agence Estérel Côte d'Azur et de ses Offices de Tourisme adhérents**, une commission de **8% H.T.** (Soit **9.60% TTC**) du montant total de la vente (prix net), est retenue au Prestataire par le service réservation de l'agence Estérel Côte d'Azur.

Le prestataire s'engage à rémunérer l'agence Estérel Côte d'Azur du montant de la commission contractuellement définie par la présente convention.

### 9-2. Commissionnement des ventes depuis le site du Prestataire

L'agence Estérel Côte d'Azur peut mettre gratuitement à disposition un module de réservation et paiement en ligne sur le site Internet des établissements qui le souhaitent. Module issu de la solution « Open System », et donc directement connecté au web-planning du Prestataire. Dans ce cas, la commission de l'agence est de **3% HT** (3,6% TTC) pour chaque vente.

### 9-3. Facturation

L'agence Estérel Côte d'Azur n'est pas habilitée à établir une facture au réservataire d'un séjour. Seule la structure d'hébergement pourra délivrer celle-ci acquittée sur demande du client lors de son départ.

## 10. RESILIATION

L'agence Estérel Côte d'Azur se réserve le droit de mettre fin à tout ou partie du droit d'accès au Service, ou, de supprimer les identifiants de connexion, ainsi que le droit de télécharger tout contenu et toute information sur le Service en raison de l'absence d'utilisation du Service pendant une durée de six mois au moins.

L'agence Estérel Côte d'Azur se réserve également le droit de suspendre, à tout moment, l'accès et l'utilisation du Service pour une durée limitée pour des raisons internes et/ou techniques, notamment pour permettre la maintenance de ses matériels, serveurs, et en cas de violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne et/ou en cas de violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Dans le cas d'une suspension justifiée par des raisons internes et/ou techniques, l'agence Estérel Côte d'Azur s'efforcera d'informer préalablement ses Prestataires avant la date de suspension de l'accès au Service.

Dans le cas d'une suspension nécessitée du fait de la violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne ou des dispositions légales et réglementaires en vigueur, cette suspension interviendra à la date de réception par le Prestataire ou de la première présentation au Prestataire d'une lettre recommandée avec avis de réception.

## 11. DROIT DE PROPRIETE

### Contenus mis en ligne par le Prestataire

Le Prestataire déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle et avoir reçu l'accord préalable de chacun des auteurs et personnes représentées, sur les Données et plus généralement sur l'ensemble des informations de toutes natures mises en ligne par lui-même sur le site Internet de l'agence Estérel Côte d'Azur et ceux des Offices de Tourisme adhérents.

Le Prestataire accorde à titre gratuit, et pour le monde entier, à l'agence Estérel Côte d'Azur et à ses Offices de Tourisme partenaires, le droit non exclusif de diffuser sur leurs sites Internet l'ensemble des contenus qu'il aura mis en ligne par l'intermédiaire de son compte Open Pro.

Le Prestataire est seul responsable de l'obtention préalable des droits de propriété intellectuelle et des droits à l'image portant sur les Données qu'il aura mis en ligne et s'engage en cas de réclamation à indemniser et à garantir l'agence Estérel Côte d'Azur et ses Offices de Tourisme adhérents.

## 12. GARANTIES

Le Prestataire est seul responsable des offres mises en ligne via l'Open System et notamment des disponibilités, conditions, caractéristiques et prix des prestations proposées. En cas d'erreur ou d'omission, le Prestataire sera seul responsable vis-à-vis des Utilisateurs ayant consulté, réservé ou commandé des prestations dans les conditions juridiques de droit commun.

Il appartient au Prestataire de se faire assister en vue de rédiger et de mettre en ligne ses Conditions Particulières auxquelles seront automatiquement subordonnées la délivrance et la réservation des prestations sur son site internet qu'il propose par l'intermédiaire d'une case à cocher par l'utilisateur avant d'accéder aux services.

## 13. LIMITATION DE RESPONSABILITE

Il est expressément convenu, compte tenu des contraintes techniques inhérentes aux sites web et au réseau Internet, que la responsabilité de l'agence Estérel Côte d'Azur ne pourra en aucun cas être engagée du fait d'actes de tiers et notamment des utilisateurs du réseau Internet qui contreviendraient aux dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation de la solution de commercialisation en ligne et aux autres dispositions légales figurant sur les sites internet des Offices de Tourisme du territoire, et ceux de l'agence Estérel Côte d'Azur.

#### 14. RESERVATION ET PAIEMENT DE LA PRESTATION (DANS LE CAS D'UN BIEN LOCATIF)

Lorsqu'il s'agit d'un bien locatif (meuble), le Prestataire équipé de l'Open System s'engage à mettre en place une procédure d'envoi du contrat au client avec les conditions générales de vente. Le contrat de location et les arrhes ou le règlement lui sont directement retournés par le client. A réception, le Prestataire s'engage à mettre à jour le planning locatif en enregistrant la réservation définitive sur l'open system.

Dans le cas où le Prestataire accepte le paiement sécurisé en ligne, la prestation est automatiquement réservée (sous réserve de vérification de l'opération bancaire). Le prestataire s'engage alors à envoyer au client le contrat accompagné des Conditions Générales de Vente.

#### TITRE IV : DUREE

La présente convention entre en vigueur à compter de la date d'inscription du Prestataire, telle que prévue à l'article « Procédure d'inscription au service », pour la période annuelle en cours.

Elle sera ensuite reconduite tacitement par période d'un an, à défaut de dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### TITRE V : LITIGES

En cas de désaccord entre le client et le prestataire, ce dernier s'engage à rechercher une solution dans un réel esprit commercial, l'agence de développement Estérel Côte d'Azur ne pouvant être tenue responsable pour aucune des conséquences de ce litige. Le prestataire dégage le service Réservation de toute responsabilité quant au non-respect de la prestation vendue.

Tout litige sera traité par le Tribunal du ressort géographique de l'agence de développement et de promotion touristique Estérel Côte d'Azur.

Fait en deux exemplaires, à Saint-Raphaël, le .....

« Lu et approuvé »

Le Prestataire  
(Cachet & signature)

L'agence Estérel Côte d'Azur  
(Cachet & signature)